

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

AKWEL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 21 240 192 Euros
Siège social : 975 Route des Burgondes – 01410 CHAMPFROMIER
344 844 998 RCS BOURG-EN-BRESSE

Rectificatif à l'avis de réunion publié au BALO n°46 du 16 avril 2025

Il est porté à la connaissance des actionnaires que, l'assemblée générale mixte initialement prévue le 22 mai 2025 est reportée au 25 juin 2025 à 11 h et se tiendra au siège social, 975, route des Burgondes, 01410 Champfromier.

L'ordre du jour demeure inchangé, tel que publié dans l'avis de réunion paru au BALO n°46 du 16 avril 2025.

Toutefois, les dates relatives :

- au détachement et à la mise en paiement du dividende (quatrième résolution),
 - et à la durée de l'autorisation de rachat d'actions (vingt-deuxième résolution),
- doivent être ajustées à la nouvelle date de l'assemblée générale mixte.

En conséquence :

— Quatrième résolution : Il convient de lire « le dividende à payer sera détaché le 30 juin 2025 et sera mis en paiement le 2 juillet 2025 » (au lieu du 2 juin 2025 et du 4 juin 2025).

— Vingt-deuxième résolution : Il convient de lire « 24 décembre 2026 » (au lieu de 23 novembre 2026).

Le reste des termes des résolutions demeure inchangé.

Le Directoire